

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 7 JUIN 2022 A 18H30
HYBRIDE**

L'an 2022 et le 7 juin à dix-huit heures trente,

Le Conseil d'administration de Mines Saint-Etienne Alumni s'est tenu en présentiel et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Stéphane Mangiavacca, Président de Mines Saint-Etienne Alumni.

Véronique Barrau est secrétaire de séance.

Les membres du Conseil d'administration ont été convoqués le 1^{ER} juin 2022.

Les documents suivants ont été remis aux participants du Conseil d'administration :

- Projet de PV du CA du 17 mai 2022
- la présentation de l'arrêté des comptes 2021
- le projet des résolutions

Il a été dressé une feuille de présence dont les noms des administrateurs ont été relevés à l'ouverture de la réunion.

Sont présents à l'Ecole des Mines de Paris :
Stéphane MANGIAVACCA, président
Gabrielle MENARD, vice-présidente
Antoine GAYMARD, Philippe LE SAUX, administrateurs

Sont présents en visioconférence :
Arthur GODART, vice-président
Nicolas VALETTE, trésorier
Véronique BARRAU, secrétaire
Massinissa AIT GHERBI, Nicolas BERNARD, Laurence BERTHELOT-MARUZZI, Laurent BORNE,
Loann FRAILLON, Ghislain GREVY, Emmanuelle GUYOT, Jean-François TURON, Serge VIGIER,
Pierre ZIGRAND administrateurs
Yves DURAND, membre associé

Est excusé :
Laurent COURDAVAULT, administrateur

Sont absents :
Marie-Céline BURLATS, Géraud-Loup DIOGO, Véronique DUCRUET, Laurent DUGAS, Romain TOESCA, administrateurs
Philippe BOULET, Jérôme CARRUS, Amélie LONGERE, Bruno SEZNEC, membres associés

Sont invités :
Mireille DUFFAY, commissaire aux comptes
Clarisse PENARD, alternante communication
Patrick BOUZENOT, Martine BILLAND, délégation générale
Bernard LECHENET

Le quorum est atteint.

Le Président ouvre la séance à 18h30 et rappelle les différents points à l'ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 17 mai 2022
- 2/ Avancement des différentes commissions
- 3/ Présentation de l'arrêté des comptes 2021
- 4/ Cotisation dès la première année d'école
- 5/ Point Maison des Elèves
- 6/ Avancement AG du 14 juin 2022
- 7/ Intermines : Codir et AG, cocktail du 19 mai
- 8/ Ecole : AG du 30 mai

Compte Rendu

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 17 mai 2022

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 17 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

2/ Commissions : état d'avancement

➤ **Communication**

Comme il s'agit du dernier Conseil d'administration de Clarisse, Loann Fraillon propose de lui laisser la parole afin qu'elle fasse le point de situation :

- **Stratégie de communication** : clôture du questionnaire et analyse des résultats en cours. Quatre sessions de travail ont été réalisées avec la commission communication et la participation de Laurent Courdavault, Patrick Bouzenot pour la partie analyse. Un point sera fait entre Loann Fraillon, Gabrielle Ménard et Stéphane Mangiavacca. Un travail va être mené jusqu'en septembre pour extraire de ce questionnaire les axes principaux afin de pouvoir proposer une stratégie de contenu et de moyens pour proposer ensuite un plan d'actions sur l'année à venir.
- **Vidéos en destination des taupins**
Trois nouveaux témoignages dont deux pour illustrer le diplôme Fusion avec EM Lyon et répartition des vidéos existantes pour illustrer les 6 thèmes choisis par l'Ecole. L'Ecole devrait pouvoir mettre ces vidéos sur le site de l'Ecole en fin de semaine.
- **Les réseaux sociaux**
A ce jour 2000 abonnés sur LinkedIn.
- **Le site internet**
Patrick Bouzenot prend la parole et précise qu'un travail de restructuration des pages d'accueil du site et du contenu des rubriques est en cours de réalisation avec Clarisse Pénard et Martine Billand et devraient être en place pour la rentrée.

Clarisse Pénard remercie le Conseil pour la confiance accordée et souligne également le fait que la communication est un travail certes de la Commission communication mais aussi de la délégation générale. Stéphane Mangiavacca et la Commission communication remercient Clarisse Pénard pour sa participation, ses compétences, sa bonne humeur et pour le travail accompli pendant ses 2 années.

Antoine Gaymard précise qu'il reste un travail important à réaliser sur les vidéos existantes. Dans le futur, il faudrait être à même de proposer des vidéos tout au long de l'année, ciblées élèves et surtout alumni, avec un formatage identique.

Suite à une interrogation de Véronique Barrau, il est précisé qu'une nouvelle apprentie, Clémence Wieczorek, va rejoindre l'association le 1^{er} septembre pour une durée de 2 ans. Elle aura une semaine de tuilage avec Clarisse pour prendre connaissance de l'activité de l'association.

➤ **Classements Ecole**

Yves Durand a participé à une réunion ce matin même avec Krzysztof Wolski, Laurent Borne et Patrick Bouzenot concernant le positionnement de l'Ecole dans les classements nationaux du Figaro, Figaro Etudiant et Usine Nouvelle.

- L'Usine Nouvelle : non-participation de l'Ecole car changement des critères toutes les années
- L'Etudiant : ce classement concerne les ICM et les ISMIN. A ce jour l'Ecole occupe la 17^{ème} place (12^{ème} l'année dernière), ceci vient du fait entre autre que le critère dans lequel Saint-Etienne était bien classée a été supprimé et une participation des entreprises plus faible annoncée au Forum Entreprises.
- Le Figaro Etudiant : mauvais classement dû à l'intégration dans les critères de la filière ISTP.

Au classement international nous devrions progresser car le classement QS devrait être pris en compte.

Sur les progrès à long terme : augmentation du nombre d'étrangers dans la filière ISMIN, la mise en place du diplôme Fusion, le pourcentage de diplômés en poste dans les 3 premières années après la sortie de l'Ecole.

La collaboration avec Krzysztof Wolski sur les classements est très bonne et le directeur semble très sensible sur ce sujet. Il est important de poursuivre notre implication. L'Ecole a aussi la volonté de se faire aider par la personne spécialisée des classements au sein de l'IMT.

➤ **Relations institutionnelles et nouveau modèle de financement**

Arthur Godard a échangé avec Ghislain Grévy. Une étude va être menée sur la cotisation unique et une analyse sur la synergie entre l'Ecole et les anciens élèves est en cours.

➤ **Dynamisation des promos**

Patrick Bouzenot indique que la prochaine réunion est prévue demain, le 8 juin. La grande difficulté est de contacter l'ensemble des relais de promos. La partie du questionnaire de communication portant sur les relais de promos a montré que le rôle des relais est connu mais les relais beaucoup moins.

3/ Présentation de l'arrêté des comptes 2021

➤ **Rapport financier 2021**

Suite au rapport établi par le trésorier, Nicolas Valette, il est demandé à Mme Duffay, Commissaire aux comptes de l'association, dont c'est la 1^{ère} mission, sa validation.

Mme Duffay n'a pas de remarque particulière et n'a pas relevé de points de remise en cause de la présentation, si ce n'est :

- Revoir la fiscalité sur la cession des titres et Mme Duffay demande que lui soit envoyé le document établi par le fiscaliste,
- Une double comptabilisation de la CRL de 8 k€ qui aura donc un impact favorable pour l'année prochaine.

Réaffirmation de l'arrêté des comptes au 31.12.2021 présenté par Nicolas Valette.

4/ Cotisation dès la première année

Stéphane Mangiavacca souligne que ce serait une cotisation dans le but de modalité administrative pour avoir un taux de cotisation plus élevé à la fin des 3 années d'étude.

Le sujet a été évoqué lors du Conseil de l'AGME qui pourrait adresser le bulletin d'adhésion au moment de la réservation de logement. Cette cotisation serait de 10 € pour l'année mais il faudrait vraiment mettre l'accent sur les services rendus par les anciens élèves, les avantages pour les élèves de cotiser, les services qui leur seraient accessibles et par conséquent, définir quels services ne seraient pas accessibles aux non cotisants.

Stéphane Mangiavacca précise que l'objectif de cette adhésion est de fidéliser les élèves et ces sommes pourraient être réattribuées aux élèves via le BDE par exemple, en associant les élèves dans cette démarche collective au profit des associations des élèves et l'association des anciens élèves.

Philippe Le Saux s'interroge sur la mise en œuvre de cette cotisation prévue pour la rentrée de septembre mais ne voit pas d'inconvénients majeurs.

Pour Serge Vigier les anciens cotisent par principe et non pas pour avoir des services ce qui a permis jusqu'à présent, une fidélisation des adhérents, il ne faudrait pas associer une somme à des services. Pour Patrick Bouzenot, il est clair que le moteur de la cotisation est le sentiment d'appartenance, la fidélité à l'Ecole et aux élèves. Le point clé va être la communication. Il faut mettre en avant le fait que d'intégrer un réseau permet d'accéder à des nouveaux services mais surtout mettre l'accent sur l'appartenance à un réseau. Pour lui ce discours devrait être relayé par l'Ecole.

Stéphane Mangiavacca confirme qu'il faudra plusieurs canaux pour relayer ce message afin de toucher les ISMIN et les élèves qui ne logent pas à la Maison des Elèves. Il faudra mettre en avant que le fait d'accéder à certains services comme l'accès à l'Annuaire n'est pas un dû mais que c'est une volonté des anciens élèves.

Patrick Bouzenot rappelle que les élèves sont bien conscients qu'ils bénéficient de tous les services gratuitement d'où leur adhésion à l'association lors de leur diplôme après avoir aussi constaté l'importance de l'association pendant leur scolarité.

Comme le souligne Pierre Zlgrand la notion de solidarité est importante et peut donner du sens, de l'investissement et non de la contrainte.

Yves Durand s'interroge sur la pertinence de mettre en œuvre cette cotisation dès la rentrée de septembre.

Stéphane Mangiavacca précise qu'il faudra faire une communication précise. Serge Vigier alerte que la notion d'anciens élèves ne soit pas très moteur pour cotiser.

Pour Laurence Berthelot-Maruzzi au lieu de parler d'anciens il faudrait mettre l'accent sur la notion de réseau.

Patrick Bouzenot rappelle que chaque année, en octobre, les 1ères années ICM et ISMIN ont une réunion d'information d'une heure où est évoqué la notion de réseau, d'espace privé sur le site, l'annuaire, l'accès à la revue... et tous les outils et services dont ils bénéficient dès leur arrivée.

Suite à cet échange, Patrick Bouzenot propose de contacter l'Ecole et plus particulièrement d'échanger avec M Roelens et M Massi, responsables des cursus de formation ICM et ISMIN.

5/ Point Maison des Elèves

Philippe Le Saux n'a rien ajouté de plus par rapport au dernier Conseil d'administration.

6/ Avancement AG du 14 juin

- Toutes les pièces sont validées.
- Les votes aux élections au Conseil d'administration sont en cours
- Pas de possibilité de faire de visioconférence au Yacht Club
- Le nombre d'inscriptions à l'Assemblée Générale est encore très faible

Patrick Bouzenot précise qu'un rappel vient d'être lancé portant sur l'inscription et sur le vote. Suite à ce constat, on a ramené notre ratio de 50 au lieu de 80 initialement prévus au Yacht Club et Stéphane Mangiavacca confirme qu'il est très difficile à ce stade d'envisager un retour en distanciel. Clarisse Pénard a également relayé l'information sur les réseaux sociaux. Un point sera fait sous 8 jours.

7/ Intermines

L'actuel président d'Intermines, Jean-Yves Koch, organise le 1^{er} décembre un événement autour du président de Saint Gobain suite à la publication de son dernier livre.

Il souhaite que nous relayons cet événement à nos alumni.

Serge Vigier précise que c'est coutumier de la part de Jean-Yves Koch de procéder ainsi et d'utiliser le réseau des Mines pour alimenter des événements organisés par une association

« Acadi » essentiellement Nancéenne. Cette manifestation semble intéressante, elle est gratuite et

elle a le privilège d'inviter du monde « important » ayant une bonne position dans le domaine économique.

Patrick Bouzenot souligne qu'aucune coordonnée de stéphanois n'a été transmise à Nancy mais ils peuvent être concernés par un mail au réseau Intermines. Il est à noter que les groupes et Clubs d'Intermines vivent une période « creuse ».

Stéphane Mangiavacca est donc d'accord si la communication passe par Intermines.

➤ **Cocktail Intermines**

Il a eu lieu le 19 mai et il a accueilli 200 personnes dont 40 stéphanois. Les débats ont été intéressants mais les questions posées au président d'Exon par une salle acquise n'étaient pas polémiques.

➤ **Codir et AG**

Patrick Bouzenot signale que la contribution 2022 demandée par Intermines aux 3 associations devrait être identique à l'année passée.

L'annuaire 2022 sera sous format électronique et devrait paraître en octobre.

2023 fêtera le 40^{ème} anniversaire d'Intermines, par conséquent le président d'Intermines, en l'occurrence Stéphane Mangiavacca, devra organiser ce cocktail extraordinaire.

8/ Ecole

Patrick Bouzenot rappelle quelques dates :

- Remise des diplômes le 14 mai au Palais des Congrès
- Journée portes ouvertes virtuelle à destination des taupins le 16 juin : témoignage d'une diplômée ICM dans le médical, recherche d'un jeune diplômé ISMIN par Loann.
- Lancement du recrutement WANA, 20 alumni pour le WANA ICM et 10 pour le WANA ISMIN
- Retour du GOP en présentiel les 15 et 16 septembre : recherche la participation de 26 alumni.
- L'Ecole a eu son assemblée générale le 30 mai avec Jacques Fayolle son nouveau directeur. Jacques Fayolle semble s'inscrire dans la continuité de ce qui a été lancé. Il semble vouloir communiquer d'avantage et faire partager les points forts de l'Ecole.
- Arrivée d'une nouvelle directrice communication : Anne Pouplier
- Recrutement d'une cheffe de cabinet : Gaetane Zummo.

Patrick Bouzenot souligne qu'il va participer à l'inauguration de la Maison des Ingénieurs et Scientifiques de Lyon le 23 juin.

Avant de clôturer la séance, Serge Vigier informe le Conseil d'administration qu'il ne pourra pas être présent à l'Assemblée Générale du 14 juin et il en profite pour dire au revoir à l'ensemble des administrateurs car son mandat se termine. Il souhaite une bonne continuation à l'association et bonne poursuite dans les travaux.

Fin de la séance 20h30

La Secrétaire
Véronique BARRAU



Le Président
Stéphane MANGIAVACCA

